

berg ayant trouvé moyen de sortir de sa prison, fut repris, & par ordre du Prince Ragotzi, *Mr. de Stahremberg* conduit au Château de Mongatz, où il sera *conduit au* gardé beaucoup plus étroitement. *Chateau de Mongatz.*

IV. Nonobstant le refus que les Mécontens de Hongrie ont fait d'envoyer leurs Députés à la Diette de Presbourg, l'Empereur *Suites des délibérations de la Diette de Presbourg.* ne laissa pas d'ordonner au Prince de Lich-
teisteim & au Comte de Traun ses Commissaires, de s'y rendre ; ils y arriverent au commencement d'Avril, & proposerent quelques jours après, conformément à leur Commission de prendre des mesures

d'exterminer les Mécontens, puis qu'ils avoient avec tant d'opiniâtreté mépriséz d'écouter la clemence & la debonaireté de leur Souverain Maître : Un des Articles de cette proposition portoit, d'obliger tous les hommes des Comtez qui restent soumis à Sa Majesté I. de quel rang & qualité qu'ils fussent, depuis l'âge de 18. jusques à 40. ans, de prendre les armes pour courir sus aux *mutins & aux Rebelles,* qu'il falloit passer au fil de l'épée tous ceux qu'on trouveroit en armes contre S. M. I. piller & bruler leurs maisons, raser les Places qui leur servent de retraite & les favoriserent, & enfin exercer sur eux tous les châtimens que meritent des Sujets Rebelles & des perturbateurs du repos de leur propre Patrie ; Ces Commissaires ajoûterent, que pour prix de la victoire, & pour recompenser la fidelité de ceux qui auroient ainsi executé ses ordres, elle promettoit de leur faire distribuer les biens de tous ceux qui avoient pris les armes contre elle.

Les Députés Protestans qui se sont trouvés dans cette Diette, quoi qu'en petit